

## INTRODUCTION

Les données sur le rendement en matière d'ESG du présent document fournissent une vue d'ensemble du rendement non financier de Gildan. Il doit être lu en parallèle avec notre Rapport ESG de 2022 et notre Base de déclaration<sup>1</sup>, qui comprend des détails supplémentaires sur certaines données de rendement dans le présent document.

### DONNÉES SUR LE RENDEMENT ESG EN 2022

Notre objectif est de répondre aux besoins d'information de nos intervenants en fournissant des données ESG claires et utiles pour la prise de décisions. Veuillez noter ce qui suit :

- Les données ESG représentent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 ou le statut au 31 décembre 2022, selon le cas, sauf indication contraire.
  - Dans le cas des données de rendement relatives aux objectifs ESG publics, nous fournirons un maximum d'information sur l'année en cours et les années comparatives antérieures, en indiquant les données de l'année de référence, le cas échéant. Dans le cas des données sur le rendement relatives aux indicateurs qui n'ont pas de cible publique, nous ferons rapport sur un maximum de deux années de données.
  - Les données ESG déclarées dans les tableaux de données sur les facteurs ESG reflètent tous les actifs que nous exploitons, sauf indication contraire. Le contrôle opérationnel est défini comme le pouvoir d'introduire et de mettre en œuvre des politiques d'opération. Les émissions de gaz à effet de serre (« GES ») sont déclarées au moyen d'une approche de contrôle opérationnel définie conformément au protocole sur les GES du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development.
- Une liste de nos actifs se trouve dans notre Rapport annuel de 2022, à la section 3.2.2 Fabrication. Les données financières sont déclarées en dollars américains.
  - Les notes en bas de page fournissent un contexte supplémentaire sur les limites, les définitions et la méthodologie des données de 2022, le cas échéant. De plus amples détails sont fournis dans le Rapport ESG de 2022. Les exclusions ou ajouts de données sont mentionnés tout au long du présent document.
  - Les totaux peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement. Les indicateurs présentés dans nos tableaux de données sur les facteurs ESG reflètent à la fois les cadres de déclaration externes et les intérêts de nos intervenants. Lorsque nous ajoutons des indicateurs pour refléter nos nouvelles cibles ESG, par exemple, il peut ne pas être raisonnable de calculer des points de données historiques. Nous avons noté dans les tableaux lorsque les données historiques d'un type directement comparable ne sont pas disponibles.
  - Toutes les données relatives au nombre d'employés sont calculées à la fin de l'année de déclaration (31 décembre) en équivalents temps plein (ETP).

## STRATÉGIE ESG DE NOUVELLE GÉNÉRATION : IRC CIBLES

Voici nos progrès de la première année par rapport à notre stratégie et à nos cibles ESG de nouvelle génération. Un certain nombre d'indicateurs de rendement clés (IRC) d'ESG cibles ont fait l'objet d'une assurance indépendante, comme l'indique le tableau ci-dessous. Cette année, nous avons continué d'améliorer nos processus de contrôle de la divulgation à l'échelle de l'organisation et, à ce titre, nous avons adapté certains de nos IRC. Ces modifications sont décrites plus en détail dans la Base de déclaration pour 2022.

IRC CIBLE D'ESG	2022	2021	GRI	DJSI	ODD
<b>Réduire les émissions de GES de type 1 et 2 de 30 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2018<sup>2</sup> et réduire les émissions de GES absolues de type 3 de 13,5 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019.</b>					
Total des émissions de GES absolues de type 1 et 2 (fondé sur le marché) (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>3</sup>	671 244 ✓	626 938		2.5.3	Objectifs 7 et 13
Variation en pourcentage des émissions absolues de type 1 et 2 (en fonction du marché) (%) <sup>2</sup> , comparativement à l'année de référence 2018 (l'année de référence 2018 représente 753 356 t. éq. CO <sub>2</sub> ) ✓	-10,9	-16,8			
Total des émissions de GES absolues de type 3 (en t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>4</sup>	3 001 554 ✓				
Variation en pourcentage des émissions de GES absolues de type 3 par rapport à l'année de référence 2019 (%) (l'année de référence 2019 représente 2 530 884 t. éq. CO <sub>2</sub> ) ✓	18,6				
<b>Réduction de l'intensité de la consommation d'eau de 20 % d'ici 2030 (comparativement à l'année de référence 2018)</b>					
Intensité de la consommation d'eau (m <sup>3</sup> /kg)	0,06775 ✓	0,06939			Objectif 6
Réduction de l'intensité de la consommation d'eau par rapport à 2018 (%) (l'année de référence 2018 représente 0,08302 m <sup>3</sup> /kg) ✓	-18,4	-16,4			
<b>Approvisionnement exclusif en coton durable d'ici 2025</b>					
Pourcentage de coton durable obtenu (%)	21,7 ✓	7,3			Objectifs 8 et 12
<b>Zéro déchet de fabrication envoyé aux sites d'enfouissement d'ici 2027</b>					
Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement (tm)	2 415 ✓				Objectif 12
Total des déchets de fabrication recyclés (tm)	66 073 ✓				
<b>Approvisionnement de 30 % en polyester recyclé ou en fibres ou fils de rechange d'ici 2027</b>					
Pourcentage de fibres ou de fils recyclés ou de remplacement obtenus (%)	1,6 ✓				Objectif 12
<b>Utilisation de garnitures et emballages recyclés et durables à 75 % d'ici 2027</b>					
Pourcentage d'emballages et garnitures recyclés et durables (%) <sup>5</sup>	14,2 ✓	6,2 ✓			Objectif 12
<b>Atteindre la parité hommes-femmes au sein du groupe collectif d'employés représentant les postes de directeur et de niveau supérieur d'ici 2027</b>					
Pourcentage de femmes composant le groupe collectif d'employés de niveau directeur et supérieur <sup>6</sup> (%)	30,3 ✓	26,7 ✓	405-1	3.2.2	Objectif 5
<b>Obtention de la certification ISO 45001 dans toutes les installations appartenant à l'entreprise d'ici 2028</b>					
Certification ISO 45001 (%)	0				Objectif 8
<b>Augmentation progressive des dépenses pour affecter 1 % des gains avant impôt aux initiatives d'investissement communautaire d'ici 2026</b>					
Répartition des investissements communautaires par rapport au résultat avant impôts (%)	0,19 ☆		413-1		Objectif 17
Total des dons en espèces et en nature (M\$)	1,1 ☆	2,1			

<sup>2</sup> La limite cible comprend les émissions liées au sol et les absorptions des matières premières de la bioénergie.

<sup>3</sup> Notre valeur de 2021 a été mise à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission) qui ont déclenché le recalcul de notre année de référence 2018 et des années subséquentes. De plus amples détails sur la méthode de calcul et les retraitements figurent dans la Base de déclaration pour 2022.

<sup>4</sup> En 2022, nous avons mis à jour notre méthode de calcul et notre portée de déclaration pour inclure neuf catégories d'émissions de type 3 (comparativement à quatre au cours des années précédentes), afin de donner un aperçu plus complet de nos émissions de type 3. Nos valeurs de l'année de référence (2019) ont également été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission). Nos valeurs de 2021 n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements et ne sont donc plus comparables, et c'est pourquoi elles n'ont pas été incluses dans ce tableau. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les retraitements se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

<sup>5</sup> Nos valeurs de l'année de référence 2021 ont été mises à jour pour refléter l'amélioration de notre collecte de données, de nos processus de contrôle et de notre méthode de calcul. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les retraitements se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

<sup>6</sup> Notre valeur de l'année de référence 2021 a été mise à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission). De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les retraitements se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

## ENVIRONNEMENTAL

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>ÉMISSIONS<sup>7</sup></b>				
Total des émissions de GES absolues (de type 1 et 2 [fondé sur le marché]) (t éq. CO <sub>2</sub> )	671 244 ✓	626 938	305-1	2.5.3
Variation en pourcentage des émissions absolues de type 1 et 2 (en fonction du marché) (%), par rapport à l'année de référence 2018 représentant 753 356 t. éq. CO <sub>2</sub> ✓	-10,9	-16,8		
Intensité des émissions de GES (type 1 et 2 [fondé sur le marché]) (par kg de production) (t éq. CO <sub>2</sub> /kg)	0,0023	0,0025	305-4	
Variation en pourcentage de l'intensité des émissions par rapport à l'année de référence 2018 (%)	-19,3	-13,8		
<b>Émissions de GES directes de type 1</b>				
Émissions brutes de GES directes de type 1 (en t éq. CO <sub>2</sub> )	120 838 ✓	91 076	305-1	2.3.1
Gaz inclus dans le calcul ci-dessus (CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC, PFC, SF <sub>6</sub> , NF <sub>3</sub> ou tous)	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC		305-1	2.3.1
Émissions d'équivalent CO <sub>2</sub> biogénique (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>8</sup>	240 670	233 454	305-1	2.3.1
Année de référence	2018		305-1	2.3.1
Approche de consolidation des émissions	Contrôle opérationnel		305-1	2.3.1
Source des facteurs d'émissions et taux de potentiel de réchauffement planétaire (PRP) utilisés	The Climate Registry, facteur d'émission par défaut de 2022; Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, Centre des facteurs d'émission de GES, 2022; rapport d'évaluation 5 du GIEC (AR-5), PRG sur 100 ans, 2013.		305-1	2.3.1
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Voir la Base de déclaration		305-1	2.3.1
<b>Émissions de GES directes de type 1 par installation/activité</b>				
Centre de distribution (t éq. CO <sub>2</sub> )	1 874	1 872	305-1	
Bas de nylon (t éq. CO <sub>2</sub> )	14 281	13 260	305-1	
Textile (t éq. CO <sub>2</sub> )	62 731	43 771	305-1	
Fils (t éq. CO <sub>2</sub> )	1 463	558	305-1	
Couture (t éq. CO <sub>2</sub> )	5 507	4 709	305-1	
Coloration des vêtements (t éq. CO <sub>2</sub> )	12 216	11 924	305-1	
Fabrication intégrée (textile et couture) (t éq. CO <sub>2</sub> )	21 265	13 836	305-1	
Autre (t éq. CO <sub>2</sub> )	1 502	1 146	305-1	

<sup>7</sup> Nos valeurs de 2021 ont été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission) qui ont déclenché le recalcul de notre année de référence 2018 et des années subséquentes. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les renseignements retraités se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

<sup>8</sup> Le calcul tient compte des émissions biogéniques du processus de biomasse.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Émissions de GES directes de type 1 par pays</b>				
Bangladesh (t éq. CO <sub>2</sub> )	21 658	14 019	305-1	
Barbade (t éq. CO <sub>2</sub> )	33	6	305-1	
Canada (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>9</sup>	Non disponible	Non disponible	305-1	
République dominicaine (t éq. CO <sub>2</sub> )	17 387	11 378	305-1	
Honduras (t éq. CO <sub>2</sub> )	75 620	61 236	305-1	
Mexique (t éq. CO <sub>2</sub> )	Fermé	Fermé	305-1	
Nicaragua (t éq. CO <sub>2</sub> )	3 268	2 330	305-1	
États-Unis (t éq. CO <sub>2</sub> )	2 873	2 106	305-1	
<b>Émissions de GES directes de type 1 par source</b>				
Émissions directes – combustion fixe (t éq. CO <sub>2</sub> )	109 330	81 491	305-1	
Émissions fugitives (t éq. CO <sub>2</sub> )	7 997	6 022	305-1	
Émissions directes – combustion mobile (t éq. CO <sub>2</sub> )	3 511	3 563	305-1	
<b>Émissions de GES indirectes de type 2 liées à l'énergie</b>				
Émissions brutes de GES indirectes (type 2) (t éq. CO <sub>2</sub> ), méthode fondée sur le marché	550 406 ✓	535 863	305-2	2.3.2
Émissions brutes de GES indirectes (type 2) (t éq. CO <sub>2</sub> ), méthode fondée sur l'emplacement	360 222 ✓	365 052	305-2	2.3.2
Gaz inclus dans le calcul ci-dessus (CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC, PFC, SF <sub>6</sub> , NF <sub>3</sub> ou tous)	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O		305-2	2.3.2
Année de référence	2018		305-2	2.3.2
Approche de consolidation des émissions	Contrôle opérationnel		305-2	2.3.2
Source des facteurs d'émission et des taux de PRP utilisés	Agence internationale de l'énergie (AIE), 2022; composition résiduelle des États-Unis (taux d'émission d'énergie de Green-e) 2022; entrepreneur privé, 2022; rapport d'évaluation 5 du GIEC (AR-5) PRG sur 100 ans, 2013		305-2	2.3.2
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Voir la Base de déclaration		305-2	2.3.2
<b>Émissions de type 2 par installation/activité (méthode fondée sur le marché)</b>				
Centre de distribution (t éq. CO <sub>2</sub> )	8 428	9 779	305-2	
Bas de nylon (t éq. CO <sub>2</sub> )	49 540	47 080	305-2	
Textile (t éq. CO <sub>2</sub> )	217 275	202 101	305-2	
Fils (t éq. CO <sub>2</sub> )	217 607	234 835	305-2	

<sup>9</sup> Nos activités de fabrication au Canada ont cessé en 2020. À l'heure actuelle, nous ne suivons pas les émissions de GES de nos bureaux et de nos centres de distribution au Canada.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
Couture (t éq. CO <sub>2</sub> )	15 194	15 408	305-2	
Coloration des vêtements (t éq. CO <sub>2</sub> )	16 375	7 098	305-2	
Fabrication intégrée (textile et couture) (t éq. CO <sub>2</sub> )	5 770	4 031	305-2	
Autre (t éq. CO <sub>2</sub> )	20 218	15 533	305-2	
<b>Émissions de type 2 par pays (méthode fondée sur le marché)</b>				
Bangladesh (t éq. CO <sub>2</sub> )	7 156	5 031	305-2	
Barbade (t éq. CO <sub>2</sub> )	727	673	305-2	
Canada (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>10</sup>	Non disponible	Non disponible	305-2	
Chine (t éq. CO <sub>2</sub> )	19	0	305-2	
République dominicaine (t éq. CO <sub>2</sub> )	27 389	29 614	305-2	
Honduras (t éq. CO <sub>2</sub> )	288 351	255 056	305-2	
Mexique (t éq. CO <sub>2</sub> )	0	Les activités ont cessé en 2020.	305-2	
Nicaragua (t éq. CO <sub>2</sub> )	5 124	5 713	305-2	
États-Unis (t éq. CO <sub>2</sub> )	221 641	239 776	305-2	
<b>Autres émissions de GES indirectes (type 3)<sup>11</sup></b>				
Émissions de GES de type 3 (t éq. CO <sub>2</sub> )	3 001 554 <input checked="" type="checkbox"/>	Non disponible	305-3	2.3.6
1. Biens et services achetés	2 295 500	Non disponible	305-3	2.3.6
2. Biens d'équipement	53 070	Non disponible	305-3	2.3.6
3. Activités liées aux combustibles et à l'énergie	199 171	Non disponible	305-3	2.3.6
4. Transport et distribution en amont	218 565	Non disponible	305-3	2.3.6
5. Déchets générés dans les opérations	11 760	Non disponible	305-3	2.3.6
6. Voyages d'affaires	1 165	Non disponible	305-3	2.3.6
7. Déplacements quotidiens des employés	93 902	Non disponible	305-3	2.3.6
8. Actifs loués en amont	Non disponible	Non disponible	305-3	2.3.6
9. Transport et distribution en aval	28 841	Non disponible	305-3	2.3.6
10. Transformation des produits vendus	Non disponible	Non disponible	305-3	2.3.6
11. Utilisation de produits vendus	Non disponible	Non disponible	305-3	2.3.6
12. Fin de vie des produits vendus	99 579	Non disponible	305-3	2.3.6

<sup>10</sup> Nos activités de fabrication au Canada ont cessé en 2020. À l'heure actuelle, nous ne suivons pas les émissions de GES de nos bureaux et de nos centres de distribution au Canada.

<sup>11</sup> En 2022, nous avons mis à jour notre méthode de calcul et notre portée de déclaration pour inclure neuf catégories d'émissions de type 3 (comparativement à quatre au cours des années précédentes), afin de donner un aperçu plus complet de nos émissions de type 3. Nos valeurs de l'année de référence (2019) ont également été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission). Nos valeurs de 2021 n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements et ne sont donc plus comparables, et c'est pourquoi elles n'ont pas été incluses dans ce tableau. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les renseignements retraités se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
13. Actifs loués en aval	Non disponible	Non disponible	305-3	2.3.6
14. Franchises	Non disponible	Non disponible	305-3	2.3.6
15. Placements	Non disponible	Non disponible	305-3	2.3.6
Année de référence	2019		305-3	2.3.6
Gaz inclus dans le calcul ci-dessus (CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC, PFC, SF <sub>6</sub> , NF <sub>3</sub> ou tous)	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O		305-3	2.3.6
Source des facteurs d'émission et des taux de PRP utilisés	Voir la Base de déclaration		305-3	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Voir la Base de déclaration		305-3	
<b>Intensité des émissions de GES (type 1 et 2 [fondé sur le marché])<sup>12</sup></b>				
Rapport d'intensité des émissions de GES pour l'organisation (t éq. CO <sub>2</sub> /kg de production totale) <sup>13</sup>	0,00229	0,00245	305-4	
Mesure propre à l'organisation : production totale (kg)	292 777 926	256 032 049	305-4	
Émissions de GES incluses dans le rapport d'intensité	Émissions directes de type 1 et énergie indirecte de type 2 (fondé sur le marché)		305-4	
Gaz inclus dans le calcul ci-dessus (CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC, PFC, SF <sub>6</sub> , NF <sub>3</sub> ou tous)	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC		305-4	
<b>Réduction des émissions de GES</b>				
Réduction des émissions de GES de 2018 à 2022 (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>14</sup>	-82 112	-126 417	305-5	
Année de référence	2018		305-5	
Gaz inclus dans le calcul ci-dessus (CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC, PFC, SF <sub>6</sub> , NF <sub>3</sub> ou tous)	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, HFC		305-5	
Type de GES où les réductions ont eu lieu	Émissions directes de type 1 et énergie indirecte de type 2 (fondé sur le marché)		305-5	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Protocole sur les GES (2019)		305-5	
<b>Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone</b>				
Production, importations et exportations de substances appauvrissant la couche d'ozone en tonnes d'équivalent (t) de CFC-11 (trichlorofluorométhane)	7 997	6 022	305-6	
Substances incluses dans le calcul	HFC		305-6	
Source des facteurs d'émission utilisés	Rapport d'évaluation 5 du GIEC (AR-5), PRG sur 100 ans, 2013		305-6	

<sup>12</sup> Nos valeurs de 2021 ont été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission) qui ont déclenché le recalcul de notre année de référence 2018 et des années subséquentes. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les renseignements retraités se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

<sup>13</sup> Calculé à l'aide de l'approche fondée sur le marché pour les émissions de GES de type 2.

<sup>14</sup> Nos valeurs de 2021 ont été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission) qui ont déclenché le recalcul de notre année de référence 2018 et des années subséquentes. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les renseignements retraités se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Protocole sur les GES : norme de comptabilisation et de déclaration (édition révisée), lignes directrices pour les GES de type 2		305-6	
<b>Émissions atmosphériques</b>				
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> ) (t)	349	212	305-7	
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> ) (t)	416	338	305-7	
Polluants organiques persistants (t)	Non disponible	Non disponible	305-7	
Composés organiques volatils (COV) (t)	Non disponible	Non disponible	305-7	
Matières particulaires (MP) (t)	Non disponible	Non disponible	305-7	
Total des émissions atmosphériques inorganiques (t)	765	550	305-7	
Source des facteurs d'émission utilisés	AP-42 : Compilation of Air Emission Factors (EPA)		305-7	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Les émissions atmosphériques sont calculées à l'aide des données sur la consommation de carburant provenant de sources directes fixes et mobiles et des facteurs d'émission pertinents fondés sur le document AP-42 : Compilation of Air Emission Factors (EPA).		305-7	
<b>ÉNERGIE<sup>15</sup></b>				
<b>Consommation d'énergie</b>				
Consommation totale de carburant provenant de sources non renouvelables (GJ) au sein de l'organisation	1 773 590	1 314 340	302-1	2.3.3
Énergie non renouvelable achetée (GJ)	4 050 621	3 915 360	302-1	2.3.3
Consommation totale au sein de l'organisation de carburant provenant de sources renouvelables et à faibles émissions de carbone (GJ) <sup>16</sup>	2 707 036	2 625 874	302-1	2.3.3
Énergie renouvelable achetée (GJ) <sup>17</sup>	17 000	18 304	302-1	2.3.3
Consommation totale d'énergie au sein de l'organisation (GJ)	8 548 246	7 873 877	302-1	2.3.3
Pourcentage d'énergie renouvelable achetée (%)	0,2 %	0,23 %	302-1	2.3.3
Pourcentage d'énergie renouvelable et à faibles émissions de carbone consommée (%) <sup>18</sup>	32 %	34 %	302-1	2.3.3
Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation (GJ)	Non disponible	Non disponible	302-1	
Consommation totale d'électricité (GJ)	4 067 621	3 933 663	302-1	2.3.3

<sup>15</sup> Nos valeurs de 2021 ont été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission) qui ont déclenché le recalcul de notre année de référence 2018 et des années subséquentes. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les renseignements retraités se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

<sup>16</sup> Énergie produite à partir de biomasse.

<sup>17</sup> Achats d'énergie solaire à nos installations de San Miguel et de San Antonio, au Honduras. Nous avons déjà déclaré notre achat d'énergie solaire sous « Énergie renouvelable générée par énergie solaire » et « Énergie renouvelable achetée », afin de préciser que notre achat d'énergie renouvelable provenait de l'énergie solaire. Par conséquent, nous n'en avons jamais tenu compte deux fois dans notre consommation totale d'énergie. Nous avons mis à jour notre méthodologie cette année et nous ne déclarerons notre consommation d'énergie solaire que sous la rubrique « Énergie renouvelable achetée » à partir de maintenant.

<sup>18</sup> Comprend l'énergie solaire achetée et générée à partir de biomasse.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
Consommation totale de chauffage (GJ)	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	302-1	2.3.3
Consommation totale de climatisation (GJ)	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	302-1	2.3.3
Consommation totale de vapeur (GJ)	2 707 035	2 625 874	302-1	2.3.3
Électricité totale vendue (GJ)	Non disponible	Non disponible	302-1	2.3.3
Chauffage total vendu (GJ)	Non disponible	Non disponible	302-1	2.3.3
Climatisation totale vendue	Non disponible	Non disponible	302-1	2.3.3
Quantité totale de vapeur vendue	Non disponible	Non disponible	302-1	2.3.3
Coûts totaux de la consommation d'énergie (M\$)	146	102	302-1	2.3.3
Source des facteurs de conversion utilisés	Base de données environnementale de Gildan		302-1	2.3.3
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Les données sur l'énergie sont recueillies sur chaque site et téléchargées dans la base de données environnementale de Gildan. Le volume/la masse des combustibles est converti automatiquement en unités d'énergie (GJ, kWh, MBTU, etc.).		302-1	2.3.3
<b>Consommation d'énergie par pays</b>				
Bangladesh (GJ)	448 322	309 852	302-1	
Barbade (GJ)	4 760	3 910	302-1	
Canada (GJ) <sup>19</sup>	110	Non disponible	302-1	
Chine (GJ)	Non disponible	Non disponible	302-1	
République dominicaine (GJ) <sup>20</sup>	1 047 879	975 459	302-1	
Honduras (GJ)	4 178 747	3 743 762	302-1	
Mexique (GJ)	0	Les activités ont cessé en 2020.	302-1	
Nicaragua (GJ)	105 040	86 141	302-1	
États-Unis (GJ)	2 763 388	2 754 753	302-1	
<b>Consommation d'énergie par source</b>				
Électricité (GJ)	4 067 621	3 933 663	302-1	
Propane (GJ)	223 682	153 177	302-1	
Mazout (combustible de soutes) (GJ)	755 586	622 007	302-1	
Diesel (GJ)	134 655	67 187	302-1	
Gaz naturel	657 898	469 674	302-1	
Biomasse (GJ)	2 707 036	2 625 874	302-1	
GNL (GJ)	0	0	302-1	
GNC (GJ)	1 769	2 295	302-1	

<sup>19</sup> Nos activités de fabrication au Canada ont cessé en 2020. À l'heure actuelle, nous ne suivons pas la consommation d'énergie de nos bureaux et de nos centres de distribution au Canada.

<sup>20</sup> En 2022, une nouvelle installation de couture a été mise en service en République dominicaine.



INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Consommation d'énergie par processus</b>				
Centre de distribution (GJ)	94 155	105 161	302-1	
Fabrication de bas de nylon (GJ)	398 135	338 831	302-1	
Fabrication de textile (GJ)	4 377 445	3 996 826	302-1	
Fabrication intégrée (textile et couture) (GJ)	433 745	299 525	302-1	
Filature (GJ)	2 685 859	2 667 951	302-1	
Activités de couture (GJ)	238 827	212 247	302-1	
Teinture des vêtements (GJ)	221 599	173 349	302-1	
Autre (GJ)	98 481	79 987	302-1	
<b>Intensité énergétique<sup>21</sup></b>				
Énergie absolue totale (GJ)	8 548 246	7 873 878	302-3	
Énergie directe absolue (GJ)	4 480 626	3 940 214	302-3	
Énergie indirecte absolue (GJ)	4 067 621	3 933 663	302-3	
Mesure (dénominateur) propre à l'organisation choisie pour calculer le rapport d'intensité énergétique	Production totale des usines de textile et de bas de nylon (kg)			
Intensité énergétique totale (GJ/kg)	0,0292	0,0308	302-3	
Types d'énergie inclus dans le taux d'intensité énergétique	Diesel, combustible de soute, gaz naturel, propane, GNC, biomasse, électricité			
Si le taux utilise la consommation d'énergie au sein de l'organisation, à l'extérieur de celle-ci ou les deux	Au sein de l'organisation		302-3	
Pourcentage de la variation de l'intensité (par rapport à l'année de référence 2018) (%)	-17	-12	302-3	
<b>Intensité énergétique par pays</b>				
Bangladesh (GJ/kg)	0,0015	0,0012	302-3	
Barbade (GJ/kg)	0	0	302-3	
Canada (GJ/kg) <sup>22</sup>	Non disponible	Non disponible	302-3	
Chine (GJ/kg)	0	Non disponible	302-3	
République dominicaine (GJ/kg)	0,0036	0,0038	302-3	
Honduras (GJ/kg)	0,0143	0,0146	302-3	
Mexique (GJ/kg)	0	Les activités ont cessé en 2020.	302-3	
Nicaragua (GJ/kg)	0,0004	0,0003	302-3	
États-Unis (GJ/kg)	0,0094	0,0108	302-3	

<sup>21</sup> Le cas échéant, l'intensité énergétique a été modifiée en fonction des valeurs énergétiques de 2021.

<sup>22</sup> Nos activités de fabrication au Canada ont cessé en 2020. À l'heure actuelle, nous ne suivons pas la consommation d'énergie de nos bureaux et de nos centres de distribution au Canada.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Intensité énergétique par source</b>				
Électricité (GJ/kg)	0,0139	0,0154	302-3	
Propane (GJ/kg)	0,0008	0,0006	302-3	
Mazout (combustible de soutes)	0,0026	0,0024	302-3	
Diesel (GJ/kg)	0,0005	0,0003	302-3	
Gaz naturel (GJ/kg)	0,0023	0,0018	302-3	
Biomasse (GJ/kg)	0,0093	0,0103	302-3	
GNL (GJ/kg)	0	0	302-3	
GNC (GJ/kg)	0	0	302-3	
<b>Intensité énergétique par procédé</b>				
Centre de distribution (GJ/kg)	0,0003	0,0004	302-3	
Fabrication de bas de nylon (GJ/kg)	0,0014	0,0013	302-3	
Fabrication de textile (GJ/kg)	0,0150	0,0156	302-3	
Fabrication intégrée (textile et couture) (GJ/kg)	0,0015	0,0012	302-3	
Filature (GJ/kg)	0,0092	0,0104	302-3	
Activités de couture (GJ/kg)	0,0008	0,0008	302-3	
Coloration des vêtements (GJ/kg)	0,0008	0,0007	302-3	
Autre (GJ/kg)	0,0003	0,0003	302-3	
<b>Réduction de la consommation d'énergie</b>				
Réduction de la consommation d'énergie découlant directement d'initiatives de conservation et d'efficacité énergétique	-8 %	-15 %	302-4	
Base de calcul des réductions de la consommation d'énergie, comme l'année de référence, y compris la justification du choix	Harmonisation avec la base de référence et les objectifs de réduction des émissions de GES pour l'année de référence 2018.		302-4	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Variation de la consommation d'énergie absolue d'une année à l'autre		302-4	

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>EAU</b>				
<b>Rejet d'eau</b>				
Total des rejets d'eau (ML)	18 772	16 441	303-4	2.3.4
Eaux usées – traitement hors site (ML) <sup>23</sup>	944	1 027	303-4	2.3.4
Eaux usées – traitement sur place (ML)	17 827	15 414	303-4	2.3.4
<b>Rejet d'eau par emplacement</b>				
Eau de surface	17 827	15 414	303-4	
Eaux souterraines	0	0	303-4	
Eau de mer	0	0	303-4	
Eau de tiers (total) <sup>23</sup>	944	1 027	303-4	
Eau de tiers envoyée à d'autres organisations	0	0	303-4	
Installations gérées par Gildan en conformité avec les permis de rejet d'eaux usées ou les obligations contractuelles (%) <sup>24</sup>	100	100		
Installations de fournisseurs de niveau 1 qui ont terminé le module environnemental des installations de l'évaluation Higg de la Sustainable Apparel Coalition (%)	50	50		
<b>Produits chimiques dangereux à rejet nul (PCDRN) liés à la déclaration des eaux usées</b>				
Installations ayant déclaré des effluents d'eaux usées PCDRN (%) <sup>25</sup>	100	86		
<b>Prélèvement d'eau par source<sup>26</sup></b>				
Prélèvement total d'eau (ML)	19 835	17 765		
Prélèvement total d'eau dans toutes les régions soumises à un stress hydrique (m <sup>3</sup> )	0	0		
<b>Eau de surface (ML)</b>				
Eau douce (ML)	0	0	303-3	2.3.4
Autre eau (ML)	0	0	303-3	2.3.4
<b>Eaux souterraines (ML) (eaux souterraines douces)</b>				
Eau douce (ML)	18 892	16 838	303-3	2.3.4
Autre eau (ML)	0	0	303-3	2.3.4
<b>Eau de mer (ML)</b>				
Eau douce (ML)	0	0	303-3	2.3.4
Autre eau (ML)	0	0	303-3	2.3.4

<sup>23</sup> Notre valeur de 2021 a été mise à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission) qui ont déclenché le recalcul de notre année de référence 2018 et des années subséquentes. De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les renseignements retraités se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

<sup>24</sup> Dans quelques rares cas, nous avons recours à des sous-traitants pour fabriquer des produits qui ne font pas partie de notre offre de base. Cette production sous-traitée représente moins de 10 % de nos revenus annuels. Par conséquent, nous ne vérifions pas actuellement la conformité de nos installations de niveau 1 et 2 aux permis de rejet d'eaux usées ou aux ententes contractuelles. Cependant, 100 % des installations gérées par Gildan sont évaluées en fonction de la conformité des eaux usées, ce qui a été rapporté ici.

<sup>25</sup> Les mesures s'appliquent aux usines de textile gérées par Gildan situées au Bangladesh, en République dominicaine et au Honduras.

<sup>26</sup> Nos valeurs de 2021 ont été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission) qui ont déclenché le recalcul de notre année de référence 2018 et des années subséquentes. De plus amples détails sur la méthode de calcul et le retraitement figurent dans la Base de déclaration de 2022.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Eau produite</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	303-3	2.3.4
Eau douce (ML)	0	0	303-3	2.3.4
Autre eau (ML)	0	0	303-3	2.3.4
<b>Eau de tiers (ML)</b>	<b>943</b>	<b>927</b>	303-3	2.3.4
Eau douce (ML)	943	927	303-3	2.3.4
Autre eau (ML)	0	0	303-3	2.3.4
<b>Intensité de la consommation d'eau<sup>27</sup></b>				
Prélèvement d'eau total (m <sup>3</sup> )	19 834 845	17 765 395		
Intensité de la consommation d'eau (m <sup>3</sup> /kg) <sup>28</sup>	0,06775 ✓	0,06939		
Année de référence	2018			
Réduction de l'intensité de la consommation d'eau par rapport à l'année de référence 2018 (%) (l'année de référence 2018 représente 0,08302 m <sup>3</sup> /kg ✓)	-18,4	-16,4		
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Le prélèvement total d'eau (m <sup>3</sup> ) divisé par la production totale des usines de textile et de bas de nylon (kg)			
<b>Consommation d'eau<sup>29</sup></b>				
Consommation totale d'eau de toutes les régions (ML)	1 063	1 324	303-5	2.3.4
Consommation totale d'eau des régions à stress hydrique (ML) <sup>30</sup>	0	0	303-5	
La variation d'eau de stockage, si l'eau de stockage a été identifiée comme ayant un impact significatif lié à l'eau (ML).	Non disponible	Non disponible		
Toute information contextuelle nécessaire à la compréhension des modalités de compilation des données, telles que les normes, les méthodes et les hypothèses utilisées, notamment si les informations sont calculées, estimées, modélisées ou obtenues à partir de mesures directes, et l'approche adoptée à cet effet, telle que l'utilisation de tout facteur spécifique au secteur.	Voir la Base de déclaration			
<b>DÉCHETS<sup>31</sup></b>				
Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement (tm)	2 415 ✓	2 694		
Réduction par rapport à l'année de référence (2021) (%)	-10,4	-		
Part des déchets envoyés aux sites d'enfouissement (%)	9,7	12,5	306-5	
Intensité annuelle totale des déchets (par kg de production)	0,2733	0,2686	306-4	
Année de référence	2021			
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Voir la Base de déclaration			

<sup>27</sup> Le numérateur est le volume total d'eau prélevée (m<sup>3</sup>). La mesure (dénominateur) propre à l'organisation est la production nette (en kg) dans nos usines de textile et de bas de nylon après le procédé de coloration (le procédé qui consomme le plus d'eau).

<sup>28</sup> Le numérateur est le volume total d'eau prélevée (m<sup>3</sup>). La mesure (dénominateur) propre à l'organisation est la production nette (en kg) dans nos usines de textile et de bas de nylon après le procédé de coloration (le procédé qui consomme le plus d'eau).

<sup>29</sup> Les données sur la consommation d'eau ont été mises à jour pour tenir compte des améliorations importantes apportées à la méthode de calcul.

<sup>30</sup> L'évaluation des risques liés à l'eau comprenait des opérations impliquant des procédés par voie humide (textile, bas de nylon, teinture de vêtements).

<sup>31</sup> Les valeurs de 2021 ont été mises à jour pour tenir compte des changements structurels importants (c.-à-d. les acquisitions, les changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur les activités ou les facteurs d'émission). De plus amples renseignements sur la méthode de calcul et les renseignements retraités se trouvent dans la Base de déclaration de 2022.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Total des déchets produits (tm)</b>	<b>80 001</b>	<b>68 775</b>	306-3-a	
Catégorie 1 : non dangereux (tm)	79 240	68 081	306-3-a	
Catégorie 2 : dangereux (tm)	761	695	306-3-a	
<b>Déchets de fabrication produits (tm)</b>	<b>77 328</b>	<b>65 500</b>	306-3-a	
Catégorie 3 : Déchets de fabrication – non dangereux (tm)	76 589	64 840	306-3-a	
Catégorie 4 : Déchets de fabrication – dangereux (tm)	739	660	306-3-a	
<b>Déchets détournés de l'élimination</b>				
Catégorie 1 : non dangereux (tm)	67 979	57 610	306-4-a	
Catégorie 2 : dangereux (tm)	110	44	306-4-a	
Catégorie 3 : Déchets de fabrication – non dangereux (tm)	65 963	54 883	306-4-a	
Catégorie 4 : Déchets de fabrication – dangereux (tm)	109	34	306-4-a	
<b>Déchets destinés à l'élimination</b>				
Catégorie 1 : non dangereux (tm)	11 261	10 470	306-5-a	
Catégorie 2 : dangereux (tm)	651	651	306-5-a	
Catégorie 3 : Déchets de fabrication – non dangereux (tm)	10 626	9 956	306-5-a	
Catégorie 4 : Déchets de fabrication – dangereux (tm)	630	626	306-5-a	
<b>Déchets détournés de l'élimination par option de récupération</b>				
<b>Total des déchets dangereux – sur le site (tm)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	306-4-d	
Préparation en vue de la réutilisation (tm)	0	0	306-4-d	
Recyclage (tm)	0	0	306-4-d	
Autres opérations de reprise	0	0	306-4-d	
<b>Total des déchets dangereux – hors site (tm)</b>	<b>110</b>	<b>44</b>	306-4-d	
Préparation en vue de la réutilisation (tm)	0	0	306-4-d	
Recyclage (tm)	110	44	306-4-d	
Autre opération de reprise (tm)	0	0	306-4-d	
<b>Total des déchets non dangereux – sur place (tm)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	306-4-d	
Préparation en vue de la réutilisation (tm)	0	0	306-4-d	
Recyclage (tm)	0	0	306-4-d	
Autres opérations de reprise (tm)	0	0	306-4-d	
<b>Total des déchets non dangereux – hors site (tm)</b>	<b>67 979</b>	<b>57 610</b>	306-4-d	
Préparation en vue de la réutilisation (tm)	0	0	306-4-d	
Recyclage (tm)	67 979	57 610	306-4-d	
Autres opérations de reprise (tm)	0	0	306-4-d	

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Déchets destinés à l'élimination par opération d'élimination</b>				
<b>Total des déchets dangereux – sur le site (tm)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	306-5-d	
Incinération (avec récupération d'énergie) (tm)	0	0	306-5-d	
Incinération (sans récupération d'énergie) (tm)	0	0	306-5-d	
Enfouissement (tm)	0	0	306-5-d	
Autres options d'élimination (tm)	0	0	306-5-d	
<b>Total des déchets dangereux – hors site (tm)</b>	<b>651</b>	<b>651</b>	306-5-d	
Incinération (avec récupération d'énergie) (tm)	0	7	306-5-d	
Incinération (sans récupération d'énergie) (tm)	651	364	306-5-d	
Enfouissement (tm)	0,12	20	306-5-d	
Autres options d'élimination (tm)	0	260	306-5-d	
<b>Total des déchets non dangereux – sur place (tm)</b>	<b>3 531</b>	<b>1 436</b>	306-5-d	
Incinération (avec récupération d'énergie) (tm)	3 531	1 436	306-5-d	
Incinération (sans récupération d'énergie) (tm)	0	0	306-5-d	
Enfouissement (tm)	0	0	306-5-d	
Autres options d'élimination (tm)	0	0	306-5-d	
<b>Total des déchets non dangereux – hors site (tm). Comprend les déchets des procédés de fabrication, les déchets domestiques et les déchets des centres de distribution et des bureaux.</b>	<b>7 730</b>	<b>9 034</b>	306-5-d	
Incinération (avec récupération d'énergie) (tm)	0	0	306-5-d	
Incinération (sans récupération d'énergie) (tm)	2,5	138	306-5-d	
Enfouissement (tm)	7 728	8 594	306-5-d	
Autres options d'élimination (tm)	0	302	306-5-d	
<b>BIODIVERSITÉ</b>				
<b>Espèces menacées figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des régions touchées par les activités de l'entreprise.</b>				
<b>Espèces menacées identifiées lors des évaluations du système Biotop.</b>				
Honduras (nbre)	0	0	304-4	
République dominicaine (nbre)	0	0	304-4	
<b>Espèces d'oiseaux les moins préoccupantes déclarées</b>				
Honduras (nbre)	37	35	304-4	
République dominicaine (nbre)	58	15	304-4	
Sites utilisés pour les activités opérationnelles (nbre)	2 <sup>32</sup>	2		
Évaluations de l'impact sur la biodiversité menées sur les sites opérationnels (nbre)	2	2		
Sites évalués à proximité de la biodiversité critique (nbre)	0	0		
Sites évalués qui ont un plan de gestion de la biodiversité (nbre)	0	0		

<sup>32</sup> Taille du système Biotop : Dortex (230 ha), Rio Nance (140 ha).

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>CONFORMITÉ</b>				
Violations à des obligations juridiques ou des règlements environnementaux (nbre)	0	0	307-1	2.2.4
Amendes/pénalités liées à ce qui précède (M\$)	0	0	307-1	2.2.4
Passif environnemental accumulé à la fin de l'exercice (M\$)	0	0	307-1	2.2.4
<b>MATÉRIAUX</b>				
Emballages en plastique (tm)	872 541	867 313	301-1	2.8.3
Emballages en fibre de bois/papier (tm)	173 907	132 848	301-1	2.8.2
Plastique recyclé (tm)	146	Non disponible	301-1	2.8.3
Emballages en fibre de bois ou en papier certifié recyclé (tm)	9 905	438	301-1	2.8.2
Matériaux recyclés ou certifiés (% de la fibre de bois et du papier totaux)	5,7 %	0,33 %	301-1	2.8.2
Vente de secondes d'usine - les secondes d'usine sont des articles de détail légèrement imparfaits qui sont vendus et détournés de la mise en décharge, évitant ainsi leur destruction. (Les valeurs sont approximatives et basées sur le poids moyen des produits vendus)	6 223	7 850		2.3.4
<b>Matières premières avec certification par un tiers (% du poids total)</b>				
Fibres ou fils recyclés ou de remplacement (%)	1,6 <input checked="" type="checkbox"/>	Non disponible <sup>33</sup>		
Approvisionnement en coton durable (%)	21,7 <input checked="" type="checkbox"/>	7,3		
REPREVE (%)	<1	<1		

<sup>33</sup> Notre définition des fibres et fils de remplacement a été modifiée en 2022. Notre valeur pour 2021 n'est plus comparable et n'est pas incluse dans ce tableau.

## VOLET SOCIAL

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>FOURNISSEURS LOCAUX</b>				
<b>Fournisseurs par pays</b>				
<b>Total de fournisseurs par pays (nbre)</b>	<b>2 858</b>	<b>2 738</b>		
Bangladesh (nbre)	264	392		
Canada (nbre)	251	222		
République dominicaine (nbre)	530	317		
Honduras (nbre)	693	555		
Nicaragua (nbre)	360	274		
États-Unis (nbre)	760	978		
<b>Fournisseurs locaux</b>				
Fournisseurs locaux (total mondial) (M\$)	1322	850		
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>				
<b>Soins médicaux</b>				
Consultations médicales dans des cliniques sur place à l'échelle mondiale (nbre) <sup>34</sup>	277 806	211 944		
Vaccins administrés (nbre)	23 633	55 074		
Coût des médicaments, des vitamines et des vaccins à l'échelle mondiale (M\$)	2,3	1,3		
Médecins membres du personnel à l'échelle mondiale (nbre)	74	61	403-6	
Infirmières membres du personnel à l'échelle mondiale (nbre)	105	74	403-6	
<b>Sécurité</b>				
Employés à l'échelle mondiale représentés par un comité de santé et de sécurité officiel (%) <sup>35</sup>	99	98	403-4	3.8.4 3.8.5 3.8.6
Heures de formation sur les politiques et les procédures de santé et de sécurité au travail (SST) (nbre)	142 612	316 896 <sup>36</sup>	403-5	
Audits de la santé et de la sécurité effectués par Gildan (nbre)	14	15		
Décès liés au travail (employés)	0	0	403-9	
Décès liés au travail (sous-traitants)	0	0	403-9	
Taux de blessures liées au travail pour les employés (basé sur 200 000 heures)	0,24	0,27	403-9	
Taux de gravité pour les employés (basé sur 200 000 heures) (GRAV)	3,00 ✓	3,79		
Taux de fréquence de blessures avec arrêt de travail (TFBAT) – employés (cas par 200 000 heures travaillées)	0,11 ✓	0,10	403-9	
TFBAT pour les sous-traitants – opérations en Haïti seulement (cas par 200 000 heures travaillées)	0,06 ✓	0,08	403-9	

<sup>34</sup> Les consultations médicales sont gratuites, ce qui accroît l'accès aux soins médicaux pour les travailleurs de nos installations de fabrication au Bangladesh, en République dominicaine, au Honduras et au Nicaragua.

<sup>35</sup> Les rapports ESG précédents mentionnent « Employés à l'échelle mondiale représentés par un comité de santé et de sécurité local » et « Pourcentage d'employés de Gildan représentés par des comités de SST officiels ». Ce libellé a été modifié pour le présent rapport.

<sup>36</sup> Cette valeur a été mise à jour pour tenir compte des améliorations apportées à la méthodologie de déclaration. De plus, en 2021 et 2020, la formation était plus importante en raison de l'accent accru mis sur la sécurité liée à la COVID-19 et la formation liée à la norme ISO 45001 dans certaines installations gérées par Gildan.



INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
Couverture des données pour le TFBAT – employés (%)	100	100	403-9	
Couverture des données pour le TFBAT – sous-traitants (%) <sup>37</sup>	7,3	6,8	403-9	
<b>Travailleurs visés par la SST</b>				
Installations dotées d'un comité mixte de santé et de sécurité au travail (%)	90	88	403-4	
<b>Participation au programme de santé</b>				
Établissements dotés d'un programme de santé des épaules (nbre)	2	4	403-8	
Employés participant au programme de santé des épaules (nbre)	240	0 <sup>38</sup>	403-8	
<b>Bangladesh</b>				
Couverture des campagnes de santé (%)	96	Non disponible	403-8	
Couverture du programme de sensibilisation (%)	96	95	403-8	
Couverture du programme de formation sur la sécurité des sous-traitants (%)	100	100	403-8	
<b>Honduras</b>				
Employés de couture participant au programme de leadership en matière de sécurité (nbre)	26	Non disponible	403-8	
Employés cadres participant au programme de renseignements sur la sécurité (nbre)	9 <sup>39</sup>	28	403-8	
<b>Nicaragua</b>				
Employés cadres participant au programme Sept perspectives sur le leadership en matière de sécurité (nbre)	49	42	403-8	
<b>États-Unis</b>				
Programme de sensibilisation à la sécurité (nbre)	2 100	1 250	403-8	
Programmes de mieux-être				
– Vaccins contre la grippe, cliniques de vaccination	191	-		
– Mammographies	56	-	403-8	
– Examens de bien-être	224	-		
– Collectes de sang	66 <sup>40</sup>	1 250		

<sup>37</sup> La couverture des données est liée à cinq sous-traitants spécialisés en couture en Haïti.

<sup>38</sup> En raison des restrictions imposées par le gouvernement relativement à la COVID-19, les employés n'ont pas pu participer au programme de santé de l'épaule en 2021.

<sup>39</sup> Neuf employés en 2022 reflètent ceux de la cohorte de 2021 qui n'ont pas été en mesure de terminer la formation.

<sup>40</sup> La diminution entre 2021 et 2022 est principalement attribuable à la baisse de participation pendant la pandémie de COVID-19 et au fait que seuls les employés vaccinés contre la COVID étaient admissibles à donner du sang par l'entremise de la Croix-Rouge.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>CONFORMITÉ SOCIALE</b>				
<b>Audits de conformité sociale</b>				
Installations de sous-traitants potentielles (nbre)	13	10		1.6.4
Installations de sous-traitants potentielles incapables de démontrer une conformité adéquate à nos politiques, programmes ou normes (%)	54	40		
Installations de sous-traitants en production active soumises à au moins un audit durant l'année (%)	73	58		1.6.4
Non-conformités liées aux installations de sous-traitants (nbre)	422	276		
Incidents de non-conformité chez les sous-traitants classés comme graves (nbre)	24	22		
Taux de non-conformité prioritaire et taux de mesures correctives connexes pour les audits en vertu du code de conduite du travail des fournisseurs (%)	6 <sup>41</sup>	8 <sup>42</sup>		
Audits aux installations gérées par Gildan et de sous-traitants (nbre) <sup>43</sup>	103	108		
Audits de conformité sociale effectués par des auditeurs internes ou tiers en notre nom pour des installations gérées par Gildan et de tiers (nbre)	76	63		
Audits effectués dans les installations gérées par Gildan par des vérificateurs externes, selon les directives de la Fair Labor Association, de Better Work et de Worldwide Responsible Accredited Production, ainsi que par des clients (nbre)	27	45		
Achèvement de nos audits internes sur la conformité sociale prévus (%)	90	88		
<b>Nouveaux fournisseurs sélectionnés selon des critères sociaux<sup>44</sup></b>				
Nouveaux fournisseurs sélectionnés (%)	100	100		1.6.4
<b>Installations gérées par Gildan évaluées selon des critères sociaux</b>				
<b>Total des cas de non-conformité (nbre)</b>	<b>175</b>	<b>102</b>		
Santé, sécurité et environnement (nbre)	112	96		
Tenue de dossiers (nbre)	12	2		
Système de règlement des griefs (nbre)	5	1		
Heures de travail (nbre)	15	1		
Droits des femmes (nbre)	0	1		
Liberté d'association (nbre)	0	1		
Autre (nbre) <sup>45</sup>	31	Non disponible		

<sup>41</sup> 24 cas de non-conformité majeurs dans les installations de sous-traitants.

<sup>42</sup> 22 cas de non-conformité majeurs et un cas de tolérance zéro dans des installations de sous-traitants.

<sup>43</sup> Audits de conformité sociale menés en Asie, en Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Amérique du Nord.

<sup>44</sup> Le nombre de fournisseurs/sous-traitants représentés dans cet indicateur comprend 1 situé en Haïti, 5 au Nicaragua, 2 en Inde, 3 au Vietnam, 1 au Guatemala et 1 en Turquie.

<sup>45</sup> « Autre » comprend les mesures disciplinaires (4), le travail forcé (2), les politiques de l'entreprise (10), la rémunération et les avantages sociaux (1), les services juridiques (3), les soins médicaux (9) et la non-discrimination (2).

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Sous-traitants</b>				
<b>Total des cas de non-conformité (nbre)</b>	<b>422</b>	<b>276</b>		
Santé, sécurité et environnement (nbre)	267	192		
Tenue de dossiers (nbre)	22	10		
Système de règlement des griefs (nbre)	9	8		
Heures de travail (nbre)	33	28		
Documents juridiques obligatoires (nbre)	18	12		
Rémunération et avantages sociaux (nbre)	20	9		
Codes et politiques (nbre)	13	11		
Dortoirs (nbre)	4	1		
Discipline (nbre)	5	2		
Discrimination (nbre)	1	2		
Sous-traitance (nbre)	0	1		
Autre (nbre) <sup>46</sup>	30	Non disponible		
<b>Incidents de non-conformité (mineurs et modérés)</b>				
Installations gérées par Gildan (%)	93	99		
Installations des sous-traitants (%)	94	92		
<b>Convention de négociation collective<sup>47</sup></b>				
Employés (%)	46	46	2-30	3.2.6
<b>AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS</b>				
<b>Avantages en nature pour les employés<sup>48</sup></b>				
Repas (M\$)	7,9 <sup>49</sup>	6,5		
Repas quotidiens subventionnés (nbre d'employés)	40 740	37 766		
Transport (M\$)	7,6 <sup>50</sup>	6,4		
Transport quotidien gratuit fourni (nbre d'employés)	21 714	22 791		

<sup>46</sup> « Autre » comprend les soins médicaux (25), l'absence de harcèlement et d'abus (2), la liberté de mouvement (2) et la liberté d'association (1).

<sup>47</sup> Couverture de l'entente de négociation collective au Honduras et au Nicaragua seulement.

<sup>48</sup> Les avantages en nature ne sont enregistrés que pour les installations de fabrication.

<sup>49</sup> Applicable aux employés au Bangladesh, en Chine, en République dominicaine, au Honduras, au Nicaragua et aux États-Unis.

<sup>50</sup> Applicable aux employés au Bangladesh, en Chine, en République dominicaine, au Honduras, au Nicaragua et aux États-Unis.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Investissement dans la formation des travailleurs</b>				
Heures (M)	2,01	1,96		
Dépenses moyennes par employé à temps plein (ETP) en formation et perfectionnement (\$)	35	20		3.51
Heures moyennes par ETP de formation et de perfectionnement (nbre)	40	41	404-1	3.51
Perfectionnement technologique pour les employés du secteur manufacturier (nbre d'heures)	155 677	191 524	404-2	
<b>Formation des travailleurs sur les droits de la personne</b>				
Code de conduite (nbre d'heures / % d'employés)	32 321 / 63	40 002 / 84	2-24	
Code d'éthique (nbre d'heures / % d'employés)	34 984 / 68	34 208 / 72	2-24	
Mécanismes de règlement des griefs (nbre d'heures / % d'employés)	31 258 / 61	25 689 / 54	2-24	
Développement humain (nbre d'heures / % d'employés)	43 512 / 30	25 840 / 54	2-24	
Personnel chargé de la sécurité ayant reçu une formation sur les politiques et les procédures relatives aux droits de la personne (nbre) <sup>51</sup>	763	Non disponible		
<b>Avantages financiers</b>				
Employés affiliés à des coopératives financières (nbre)	2 270 <sup>52</sup>	10 833		
Prêts consentis par l'entremise de coopératives (M\$)	2,3	5,9		
Total des salaires et avantages sociaux à court terme (M\$)	631,6	501,0		
<b>DIVERSITÉ</b>				
<b>Diversité de l'effectif</b>				
<b>Effectif total (% d'hommes / % de femmes)</b>	<b>55 / 45</b>	<b>55 / 45</b>	405-1	3.2.2
Gestionnaires (nbre)	666	623	405-1	
Postes de direction – subalterne + intermédiaire + supérieur (% d'hommes / % de femmes)	61 / 39	61 / 39	405-1	3.2.2
Gestionnaires locaux (%)	83	85	405-1	
Postes de direction générateurs de revenus (p. ex., ventes) (% d'hommes / % de femmes)	68 / 32	67 / 33	405-1	3.2.2
Postes liés aux STEM (% d'hommes / % de femmes) <sup>53</sup>	80 / 20	80 / 20	405-1	3.2.2
Effectif en génie (% d'hommes / % de femmes)	84 / 16	77 / 23	405-1	3.2.2
Effectif des technologies de l'information (TI) (% d'hommes / % de femmes)	76 / 24	Non disponible	405-1	3.2.2
Postes de cadres supérieurs (maximum de deux niveaux sous le PDG) (% d'hommes / % de femmes) <sup>54</sup>	77 / 23	77 / 23	405-1	3.2.2

<sup>51</sup> Membres du personnel de sécurité ayant reçu une formation sur le Code de conduite en 2022 dans les pays suivants : 86 au Bangladesh (y compris la formation sur le Code d'éthique et le Customs-Trade Partnership Against Terrorism [CTPAT]), 125 en République dominicaine, 111 au Honduras (y compris la formation sur le Code d'éthique) et 441 au Nicaragua.

<sup>52</sup> Représente les employés des Caraïbes seulement. En raison des changements de réglementation au Honduras, les coopératives financières sont offertes par l'entremise d'une tierce partie distincte de Gildan.

<sup>53</sup> STEM : sciences, technologies, ingénierie et mathématiques. Les travailleurs en STEM utilisent leurs connaissances des sciences, de la technologie, de l'ingénierie ou des mathématiques dans le cadre de leurs responsabilités quotidiennes, notamment les programmeurs informatiques, les développeurs Web, les statisticiens, les logisticiens, les ingénieurs, les physiciens et les scientifiques. Pour Gildan, cette mesure ne comprend que les postes en génie et en technologie de l'information. Nous chercherons à améliorer nos rapports sur cet indicateur au cours des prochaines années.

<sup>54</sup> Cet indicateur ne représente pas le groupe collectif représentant les directeurs et les échelons supérieurs, qui est représenté dans la section Stratégie ESG de nouvelle génération : IRC cibles à la p. 64 (tels que définis dans la Base de déclaration de 2022).

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Postes de haute direction féminins (maximum de deux niveaux sous le PDG)</b>				
Moins de 30 ans (nbre)	0	0	405-1	
30 à 50 ans (nbre)	22	21	405-1	
Plus de 50 ans (nbre)	35	26	405-1	
<b>Postes de direction de premier niveau (nbre de femme)</b>				
Moins de 30 ans (nbre)	13	8	405-1	3.2.2
30 à 50 ans (nbre)	425	414	405-1	3.2.2
Plus de 50 ans (nbre)	171	154	405-1	3.2.2
<b>MESURES DE L'EFFECTIF</b>				
<b>Effectif mondial (nombre d'employés : 50 322)</b>				
Moins de 30 ans (%)	53	60	2-7	3.2.4
30 à 50 ans (%)	44	37	2-7	3.2.4
Plus de 50 ans (%)	4	3	2-7	3.2.4
<b>Asie (%)</b>	<b>11</b>	<b>11</b>		<b>3.2.4</b>
Moins de 30 ans (%)	5	7		3.2.4
30 à 50 ans (%)	6	4		3.2.4
Plus de 50 ans (%)	0,2	0,1		3.2.4
<b>Caraïbes (%)</b>	<b>10</b>	<b>9</b>		<b>3.2.4</b>
Moins de 30 ans (%)	5	5		3.2.4
30 à 50 ans (%)	4	4		3.2.4
Plus de 50 ans (%)	0,4	0,3		3.2.4
<b>Amérique centrale (%)</b>	<b>72,5</b>	<b>74,6</b>		<b>3.2.4</b>
Moins de 30 ans (%)	42	47		3.2.4
30 à 50 ans (%)	30	27		3.2.4
Plus de 50 ans (%)	1	0,6		3.2.4
<b>Amérique du Nord (%)</b>	<b>6</b>	<b>5</b>		<b>3.2.4</b>
Moins de 30 ans (%)	1	1		3.2.4
30 à 50 ans (%)	3	2		3.2.4
Plus de 50 ans (%)	2	2		3.2.4

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>REPRÉSENTATION DES SEXES : MAIN-D'ŒUVRE MONDIALE</b>				
<b>Employés permanents dans toutes les régions (% d'hommes / % de femmes)</b>	<b>56 / 44</b>	<b>55 / 45</b>	2-7	
Asie (% d'hommes / % de femmes)	6 / 5	6 / 5	2-7	
Caraïbes (% d'hommes / % de femmes)	5 / 4	5 / 4	2-7	
Amérique centrale (% d'hommes / % de femmes)	40 / 32	42 / 33	2-7	
Amérique du Nord (% d'hommes / % de femmes)	4 / 2	3 / 3	2-7	
<b>Employés temporaires dans toutes les régions (% d'hommes / % de femmes)</b>	<b>45 / 55</b>	<b>60 / 40</b>	2-7	
Asie (% d'hommes / % de femmes)	1 / 3	0 / 1	2-7	
Caraïbes (% d'hommes / % de femmes)	5 / 12	0 / 3	2-7	
Amérique centrale (% d'hommes / % de femmes)	36 / 34	60 / 35	2-7	
Amérique du Nord (% d'hommes / % de femmes)	2 / 7	0 / 2	2-7	
Employées aux États-Unis (seulement) (%)	39	45	2-7	
<b>RACE/ORIGINE ETHNIQUE<sup>55</sup></b>				
<b>Nombre total d'employées américaines qui s'identifient comme appartenant à un groupe racial ou ethnique sous-représenté (%)</b>	<b>54</b>	<b>54</b>		
Asiatique (%)	6	2	405-1	3.2.3
Noir ou afro-américain (%)	29	30	405-1	3.2.3
Hispanique ou latino-américain (%)	16	17	405-1	3.2.3
Blanc (%)	46	50	405-1	3.2.3
Autochtone (%)	0,4	0,5	405-1	3.2.3
Non précisé (%)	2	1	405-1	3.2.3
<b>NOUVEAUX EMPLOYÉS EMBAUCHÉS</b>				
% d'hommes / % de femmes	58 / 42	58 / 42	401-1	3.6.1
Nombre total de nouveaux employés embauchés (% de l'effectif)	33	32	401-1	3.6.1
<b>Asie</b>				
Moins de 30 ans (% d'hommes / % de femmes)	4 / 4	5 / 5	401-1	3.6.1
De 30 à 50 ans (% d'hommes / % de femmes)	2 / 1	2 / 2	401-1	3.6.1
Plus de 50 (% d'hommes / % de femmes)	0 / 0	0 / 0	401-1	3.6.1
Total (% d'hommes / % de femmes)	6 / 5	7 / 7	401-1	3.6.1

<sup>55</sup> La répartition de la race et de l'origine ethnique reflète la main-d'œuvre américaine seulement.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Caraïbes</b>				
Moins de 30 ans (% d'hommes / % de femmes)	5 / 4	4 / 3	401-1	3.61
De 30 à 50 ans (% d'hommes / % de femmes)	1 / 2	1 / 2	401-1	3.61
Plus de 50 (% d'hommes / % de femmes)	0 / 0	0 / 0	401-1	3.61
Total (% d'hommes / % de femmes)	6 / 6	5 / 5	401-1	3.61
<b>Amérique centrale</b>				
Moins de 30 ans (% d'hommes / % de femmes)	32 / 21	34 / 19	401-1	3.61
De 30 à 50 ans (% d'hommes / % de femmes)	5 / 4	6 / 7	401-1	3.61
Plus de 50 (% d'hommes / % de femmes)	0 / 0	0 / 0	401-1	3.61
Total (% d'hommes / % de femmes)	37 / 25	40 / 26	401-1	3.61
<b>Amérique du Nord</b>				
Moins de 30 ans (% d'hommes / % de femmes)	4 / 2	2 / 2	401-1	3.61
De 30 à 50 ans (% d'hommes / % de femmes)	3 / 2	2 / 2	401-1	3.61
Plus de 50 (% d'hommes / % de femmes)	1 / 1	1 / 1	401-1	3.61
Total (% d'hommes / % de femmes)	8 / 5	5 / 5	401-1	3.61
<b>Postes ouverts comblés par des candidats internes (%)</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	202-2	3.61
<b>CONGÉ PARENTAL</b>				
Employés ayant droit à un congé parental (nbre d'hommes / nbre de femmes)	14 696 / 22 443	Non disponible	401-3	
Employés qui ont pris un congé parental (nbre d'hommes / nbre de femmes)	551 / 1 680	Non disponible	401-3	
<b>Congé parental : Taux de maintien en poste des employés</b>				
Employés qui sont retournés au travail au cours de la période de déclaration après le congé parental (nbre d'hommes / nbre de femmes)	171 / 312	Non disponible	401-3	
Employés qui sont retournés au travail après le congé parental et qui étaient encore employés 12 mois après leur retour (nbre d'hommes / nbre de femmes) <sup>56</sup>	166 / 267	Non disponible	401-3	
Employés qui ont pris un congé parental et qui sont revenus après le congé (% d'hommes / % de femmes) <sup>57</sup>	100 / 98	Non disponible	401-3	
<b>RATIO SALARIAL MENSUEL MOYEN DES FEMMES PAR RAPPORT AUX HOMMES (ÉCHELLE MONDIALE)</b>				
Niveau de la direction – salaire de base seulement (%)	0	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de la direction – salaire de base + autres primes en espèces (%)	0	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de gestion – salaire de base seulement (%)	87	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de gestion – salaire de base + autres primes en espèces (%)	87	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau autre que de gestion – salaire de base seulement (%)	97	Non disponible	405-2	3.2.5
Couverture des gestionnaires à temps plein (%)	100	Non disponible	405-2	3.2.5

<sup>56</sup> La mesure des données couvre la République dominicaine, le Bangladesh, les États-Unis et le Canada.

<sup>57</sup> La mesure des données couvre la République dominicaine, le Bangladesh, les États-Unis et le Canada.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
Couverture des employés non gestionnaires à temps plein (%)	24	Non disponible	405-2	3.2.5
<b>Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (Bangladesh)</b>				
Niveau de gestion – salaire de base seulement (%)	81	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de gestion – salaire de base + autres primes en espèces (%)	79	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau autre que de gestion – salaire de base seulement (%)	61	Non disponible	405-2	3.2.5
<b>Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (République dominicaine)</b>				
Niveau de gestion – salaire de base seulement (%)	91	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de gestion – salaire de base + autres primes en espèces (%)	91	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau autre que de gestion – salaire de base seulement (%)	134	Non disponible	405-2	3.2.5
<b>Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (Honduras)</b>				
Niveau de gestion – salaire de base seulement (%)	81	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de gestion – salaire de base + autres primes en espèces (%)	80	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau autre que de gestion – salaire de base seulement (%)	119	Non disponible	405-2	3.2.5
<b>Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (Nicaragua)</b>				
Niveau de gestion – salaire de base seulement (%)	64	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de gestion – salaire de base + autres primes en espèces (%)	58	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau autre que de gestion – salaire de base seulement (%)	105	Non disponible	405-2	3.2.5
<b>Ratio salarial mensuel moyen des femmes par rapport aux hommes (États-Unis)</b>				
Niveau de gestion – salaire de base seulement (%)	84	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau de gestion – salaire de base + autres primes en espèces (%)	81	Non disponible	405-2	3.2.5
Niveau autre que de gestion – salaire de base seulement (%)	88	Non disponible	405-2	3.2.5
<b>ROULEMENT DU PERSONNEL<sup>58</sup></b>				
Taux de roulement volontaire (%)	21	18	401-1	3.6.7
Taux total de roulement du personnel (%)	26	26	401-1	3.6.7
<b>Asie</b>				
Moins de 30 ans (%)	35	Non disponible	401-1	3.6.7
30 à 50 ans (%)	16	Non disponible	401-1	3.6.7
Plus de 50 ans (%)	8	Non disponible	401-1	3.6.7

<sup>58</sup> Couvre 100 % des employés dans le monde.



INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Caraïbes</b>				
Moins de 30 ans (%)	45	Non disponible	401-1	3.6.7
30 à 50 ans (%)	22	Non disponible	401-1	3.6.7
Plus de 50 ans (%)	0	Non disponible	401-1	3.6.7
<b>Amérique centrale</b>				
Moins de 30 ans (%)	29	Non disponible	401-1	3.6.7
30 à 50 ans (%)	15	Non disponible	401-1	3.6.7
Plus de 50 ans (%)	6	Non disponible	401-1	3.6.7
<b>Amérique du Nord</b>				
Moins de 30 ans (%)	138	Non disponible	401-1	3.6.7
30 à 50 ans (%)	50	Non disponible	401-1	3.6.7
Plus de 50 ans (%)	26	Non disponible	401-1	3.6.7
<b>Direction de premier niveau</b>				
Moins de 30 ans (% d'hommes / % de femmes)	0 / 12	50 / 17	401-1	3.6.7
De 30 à 50 ans (% d'hommes / % de femmes)	2 / 3	7 / 7	401-1	3.6.7
Plus de 50 (% d'hommes / % de femmes)	5 / 3	7 / 9	401-1	3.6.7
<b>Haute direction</b>				
Moins de 30 ans (% d'hommes / % de femmes)	0 / 0	0 / 0	401-1	3.6.7
De 30 à 50 ans (% d'hommes / % de femmes)	0 / 0	7 / 0	401-1	3.6.7
Plus de 50 ans (% d'hommes / % de femmes)	4 / 0	14 / 20	401-1	3.6.7
<b>GESTION DE LA RELATION AVEC LES CLIENTS</b>				
Mesure de la satisfaction de la clientèle (nbre)	4,55	4,39		3.9.2
Niveau de confiance du sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de la clientèle globale (%)	95	95		3.9.2
<b>INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE</b>				
Total des dons en espèces et en nature (M\$)	1,1*	2,1		

## GOUVERNANCE

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>STATISTIQUES DU CONSEIL</b>				
<b>Mandat des administrateurs</b>				
Moins de 5 ans (nbre)	6	6		11.6
6 à 10 ans (nbre)	3	3		11.6
Plus de 10 ans (nbre)	1	1		11.6
Durée d'emploi (nbre moyen)	8.4	7.7		11.6
<b>Diversité de genre parmi les administrateurs</b>				
Conseil d'administration (% d'hommes / % de femmes)	70 / 30	70 / 30	405-1	11.4
Comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale (% d'hommes / % de femmes)	50 / 50	50 / 50	405-1	11.4
Comité d'audit et des finances (% d'hommes / % de femmes)	83 / 17	67 / 33	405-1	11.4
Comité de la rémunération et des ressources humaines (% d'hommes / % de femmes)	67 / 33	67 / 33	405-1	11.4
Cadres supérieurs (% d'hommes / % de femmes)	100 / 0	100 / 0	405-1	11.4
<b>Diversité d'âge parmi les administrateurs</b>				
<b>Conseil d'administration</b>				
Moins de 30 ans (%)	0	0	405-1	
30 à 50 ans (%)	0	0	405-1	
Plus de 50 ans (%)	100	100	405-1	
<b>Comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale</b>				
Moins de 30 ans (%)	0	0	405-1	
30 à 50 ans (%)	0	0	405-1	
Plus de 50 ans (%)	100	100	405-1	
<b>Comité d'audit et des finances</b>				
Moins de 30 ans (%)	0	0	405-1	
30 à 50 ans (%)	0	0	405-1	
Plus de 50 ans (%)	100	100	405-1	
<b>Comité de rémunération et des ressources humaines</b>				
Moins de 30 ans (%)	0	0	405-1	
30 à 50 ans (%)	0	0	405-1	
Plus de 50 ans (%)	100	100	405-1	

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Emplacement géographique</b>				
Canada (nbre)	5	6		
États-Unis (nbre)	4	4		
Inde (nbre)	1	0		
<b>Structure du conseil</b>				
Administrateurs indépendants (nbre)	9	9		11.1
<b>Efficacité du conseil</b>				
Participation aux réunions du conseil (% moyen)	100	100		11.5
Minimum de présence requis pour tous les membres (%)	75	75		11.5
Administrateurs non exécutifs/indépendants ayant moins de quatre mandats (nbre) <sup>59</sup>	9	9		11.5
Nombre maximum de mandats pour les administrateurs non exécutifs/indépendants	3	3		11.5
<b>Expérience du conseil</b>				
Membres indépendants ou non exécutifs ayant de l'expérience dans l'industrie (exclut les cadres supérieurs) (nbre)	4	8		11.7
<b>Appartenance</b>				
Actions détenues par le chef de la direction (indiqué comme multiple du salaire de base) (nbre)	90.7	134		11.10
Actionnariat moyen des autres membres du comité de direction (indiqué comme multiple du salaire de base)	10.4	14.9		11.10
Propriété gouvernementale totale (%)	0	4.8		11.12
<b>Ratio de rémunération entre le PDG et les employés</b>				
Rémunération annuelle totale du PDG (M\$)	9,7			11.15
Rémunération annuelle moyenne de tous les employés, à l'exclusion du PDG (\$)	12 806			11.15
Rémunération moyenne des employés et rémunération annuelle totale du PDG (ratio)	759			11.15
<b>ÉTHIQUE</b>				
<b>Statistiques sur l'éthique</b>				
Appels à la ligne d'assistance en matière d'éthique et de conformité (nbre)	28	30		
Infractions à la Politique en matière de lutte contre la corruption et programme de conformité ou au Code d'éthique signalées (nbre)	1	1		
Employés congédiés ou sanctionnés pour une infraction à la Politique en matière de lutte contre la corruption et programme de conformité ou au Code d'éthique (nbre)	0	7		
Contrats de partenaires commerciaux résiliés ou non renouvelés en raison d'infractions à la Politique en matière de lutte contre la corruption et programme de conformité ou au Code d'éthique (nbre)	5	3		
Griefs reçus au moyen de boîtes à suggestions ou d'autres moyens locaux (nbre) <sup>60</sup>	3 229	2 686	2-25	
Griefs résolus (nbre)	3 211	2 631	2-25	
Griefs en suspens (nbre)	18	55	2-25	

<sup>59</sup> Ne comprend pas l'expérience privée ou sans but lucratif.

<sup>60</sup> En 2021, nous avons signalé que 55 griefs étaient en voie d'être clos, et en 2022, 100 % de ces griefs ont été résolus. De plus, en 2022, nous avons reçu 3 229 griefs d'employés et réglé 3 211 griefs. Les griefs portaient principalement sur des questions de ressources humaines comme les services de cafétéria et l'entretien des installations. Les 18 autres griefs sont en attente de résolution; certains portent sur des investissements majeurs ou des changements de procédure, et il faut donc les examiner et les mener à bien.

INDICATEUR	2022	2021	GRI	DJSI
<b>Lutte contre la corruption</b>				
Incidents confirmés où des employés ont été congédiés ou sanctionnés pour corruption (nbre)	4	Non disponible	205-3	
Incidents confirmés où des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison d'infractions liées à la corruption (nbre)	5	Non disponible	205-3	
<b>Actions en justice</b>				
Poursuites en instance ou terminées concernant des comportements anticoncurrentiels et des violations des lois antitrust et monopolistiques auxquelles l'organisation a été identifiée comme participante (nbre)	0	0	206-1	
<b>Cybersécurité et confidentialité des données</b>				
Plaintes de cybersécurité reçues de parties externes et corroborées par l'organisation (nbre)	0	0	418-1	1.8.4
Plaintes d'organismes de réglementation (nbre)	0	0	418-1	1.8.4
Plaintes fondées reçues relatives à des violations de la vie privée de clients et à des pertes des données de clients (nbre)	0	0	418-1	1.8.4
<b>Économique</b>				
Lobbying, représentation des intérêts ou activités semblables (M\$)	0,16	0,10		1.5.1
Total des contributions et autres dépenses en cours (M\$)	0,32	0,45		
Dons de bienfaisance (% des coûts totaux)	32	77		3.7.2